

# ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT

CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 9 NOVEMBRE 2021 DE 18H15 À 20H15.

Étaient présents :

M. CURALLUCCI DE PERETTI, Directeur de l'école,

Mme LE VAVASSEUR, Adjointe au Maire (Affaires scolaires) ; Mme SAVARY (Représentant la Mairie au conseil d'école)

Les enseignants : Mme APERT (ULIS) ; Mme BAUSSAC (CM1B ; les lundis et jeudis) ; Mme BERNASCONI (CM1A) ; Mme BLOCH (CP3) ; Mme CARBONNE (CE1C) ; Mme CHALOUAH (CM1B les mardis et jeudis et CM2C les vendredis) ; Mme CONRARD (CP1) ; Mme DAILLY (CE2A les lundis et mardis) ; Mme DANIEL (CE1A) ; Mme DELESQUE (CE1C) ; Mme FUENTES (CM2A) ; Mme GIRAUD (CE1B) ; Mme KAN-MOUNIER (CM1A) ; Mme LENORMAND (CE2B les lundis et mardis) ; Mme MARTINS BENTO (CP2) ; Mme ; Mme ORLUC (CE2C) ; Mme SCHREINER (CM2C les lundis ; mardis et vendredis) ; Mme SIMON (CE2A les jeudis et vendredis) ; M. NAU (CE2B).

Les parents délégués : MME BAHRAMI (FCPE) ; MME BIANCOLLI (CAAPE) ; MME CHAMPAGNE (CAAPE) ; MME DARLEY (FCPE) ; MME DEFLANDRE (CAAPE) ; MME GOMICHOIN (CAAPE) ; MME LAIGLE (CAAPE) ; MME LARTIGAUD (FCPE) ; MME MOUCHEL (CAAPE) ; MME PAPANIKOLAOU (CAAPE) ; MME REPINÇAY (CAAPE) ; M. NOBLE (CAAPE) ; M. PUREN (FCPE)

**1 – Bilan du début d'année à l'école Paul Bert (Effectifs – Evaluations CP - CE1)**

1. Effectifs : Moyenne par classe 23,7

## Structure de l'école Paul Bert au 22 octobre 2021

<p><b>17 classes</b></p> <p>effectifs</p> <p><b>379</b></p> <p>Moyenne école <b>23,7</b></p>	Année scolaire en cours 2021/2022															
	CP1	CP2	CP3	CP	CE1	CE1A	CE1B	CE1C	CE2A	CE2B	CE2C	CE2				
	24	23	24	8	12	23	23	24	26	25	26	10				
79				82				87								
					ULIS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	CM1A	CM1B	CM1	CM2A	CM2B	CM2C
					10	3	1	1	3	2	26	25	12	23	22	23
					63			68								

L'école Paul Bert comporte 17 classes. Les 10 élèves de l'ULIS sont inclus dans les classes ordinaires en fonction des projets individuelles.

Nouvelles personnes à l'école cette année :

- Mme Céline CARBONNE à titre définitif et en charge de la classe de CE1C.

- Mme Caroline LENORMAND à titre définitif et en charge de la classe de CE2B.

- Mme Asma CHALOUAH qui travaille le mardi et le jeudi en classe de CM1B et le vendredi en classe de CM2C

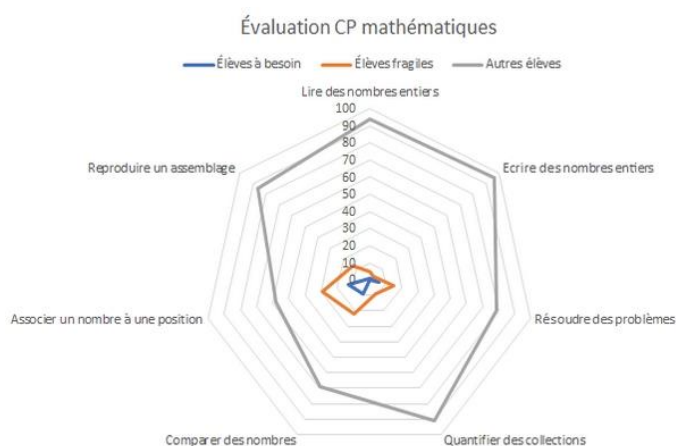
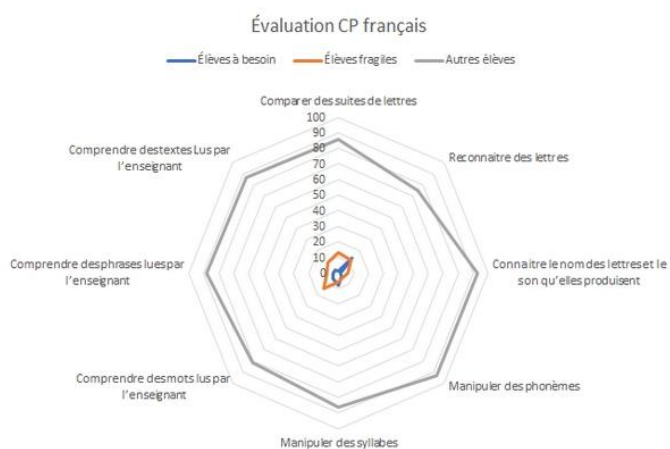
-- RASED : Mme Stéphanie ALDUC ; psychologue scolaire est présente cette année. Il n'y a plus de maître E 'enseignant spécialisé qui apporte une aide aux enfants en difficulté dans les apprentissages fondamentaux : français et mathématiques).

Les cours de portugais et d'arabe (EILE : enseignements internationaux de langues étrangères) devraient commencer bientôt. Les cours de portugais à l'école Paul Bert et les cours d'arabe à l'école Ferdinand Buisson).

Aménagement temps scolaire en ce début d'année est resté calquer sur celui de l'an dernier afin de permettre un passage le plus souple possible lors du temps du midi. La reprise des horaires "normaux" demandera un temps d'adaptation à partir du lundi 8 novembre 2021.

Toutes les classes de l'école ont une adresse de messagerie spécifique. Les enseignants ont les adresses de messagerie des parents pour communiquer avec eux.

## **2 - Evaluation CP-CE1 :**



Les items les moins réussis pour le CP sont :

« Associer un nombre à une position » : cet exercice est mieux réussi lors de la deuxième partie des évaluations en janvier.

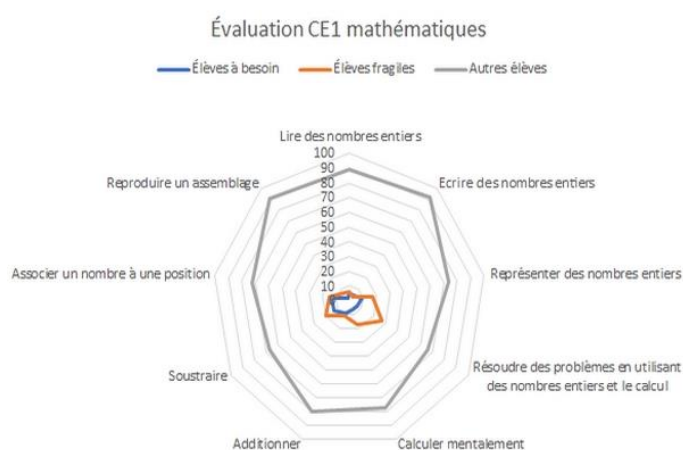
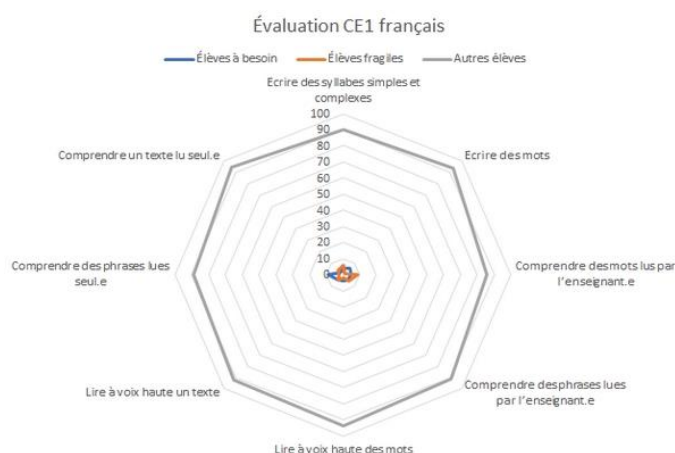
« Comparer des nombres » et « résolutions de problèmes » sont des items à renforcer chaque année.

En français, les évaluations restent satisfaisantes.

Concernant les CE1 en mathématiques, les items les moins bien réussis sont toujours les mêmes : droite numérique et représentation des nombres.

Pour la représentation des nombres, le temps limité semble mettre en difficulté les élèves car les exercices sont rarement finis alors que les premières réponses données sont correctes.

En français, les évaluations restent satisfaisantes.



Certains enseignants (comme l'an dernier) ont communiqué individuellement aux parents les résultats de l'élève, d'autres enseignants seulement si le résultat de l'élève a mis en avant le besoin d'une action/soutien particulier.

### **3 - Approbation du règlement intérieur**

Avec la modification de l'obligation scolaire et la création du pôle harcèlement ; le règlement intérieur est remis à plat. Il sera actualisé sur le site de l'école dès son approbation lors du conseil d'école. Un exemplaire a été envoyé aux représentants des parents d'élèves en amont du conseil d'école.

Il sera donné aux parents sur demande.

**Rappel : la charte de la laïcité fait partie des documents liés à ce règlement intérieur.**

<http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/reglement/>

#### **Présentation du pôle harcèlement :**

Le pôle ressource est composé d'une diversité de personnel / directeurs, conseillers pédagogiques, membres du RASED.

Ceux sont des professionnels qui ont été formés. L'Inspecteur de la circonscription en est le pilote.

Après une alerte d'un parent **auprès de l'enseignant et du directeur de l'école** ; ce dernier prendra attache auprès du pôle ressource de la circonscription.

La démarche d'intervention s'appuiera sur la Méthode de Préoccupation Partagée qui consiste à proposer de brefs entretiens individuels aux différents protagonistes. Cela permet de prendre conscience de la situation et de s'engager dans la résolution.

Le directeur de l'école de l'enfant effectue alors un point régulier avec les parents de la victime.

### **3 - Vigilance concernant les réseaux sociaux et séries télévisuelles**

Intervention de M. NAU et ouverture d'échanges sur le sujet traité.

Suite à la sortie d'une série « *Squid Game* » ; des retours, saisis oralement dans la cour entre les élèves nous ont alertés sur le manque de « distance » et de discernement que peuvent avoir nos élèves concernant ce qu'ils voient. Le but de l'équipe pédagogique se veut une alerte et non pas un jugement sur ce que doivent faire les parents. Nous cristallisons à

l'école les expériences de chacun de nos élèves, accompagnés ou non devant les écrans, regardant des séries pourtant estampillées « -de10 » ; « -12 » ; voire « -16 » comme la série citée.

Cet accompagnement de coéducation doit nous permettre de mieux évaluer les conséquences possibles lorsque nous avons les enfants en classe et comprendre les interactions dans la cour de l'école.

#### **4 - Projets de l'année scolaire 2020-2021**

Projets de l'année scolaire 2021-2022

A - Projet jeunes écrans avec un retour à l'Atrium pour voir les films. M. Didier ALBESSART intervient toujours avant la séance « cinéma » et après cette séance pour revenir sur les thèmes retenus lors de la présentation.

Toutes les classes de l'école participent au projet « Jeunes écrans ».

Vous pouvez retrouver sur le site de l'école la programmation : <http://www.ec-bert-chaville.ac-versailles.fr/programme-jeunes-ecrans-chavillois-2021-2022/>

B - M. Éric Laurent a renouvelé cette année sa proposition de travail en partenariat avec la « maison de la nature » autour des thèmes suivants : la forêt - la biodiversité – l'ornithologie.

De nombreuses classes de l'école participent à ce projet.

C - Diane Nicolas devrait reprendre prochainement ses interventions auprès de quelques classes de l'école.

Les CM2 ont pu bénéficier du budget exceptionnel (pas de classe externée en 2020-2021) pour effectuer des sorties en début d'année (Fontainebleau – France Miniature – intervention association « Paris d'enfants » à l'école sur le thème des « Impressionnistes » avant la visite à Giverny de la Maison et des Jardins Claude Monet.)

Les CM1 auront leur sortie vélo et doivent, en principe, partir en classe externée.

Les CE2 ont fait une sortie accrobranche – seront reçus aux archives départementales.

Les CP participent au projet les incorruptibles avec la médiathèque de Chaville ; fêteront les 100 jours à l'école.

Toutes les classes ont un intervenant sport.

#### **5 - Classes externées CM1**

Point sur l'avancée de l'appel d'offre concernant les classes de découverte.

- Il s'avère qu'aucun prestataire n'a répondu au marché des classes externées (ni même la société OVAL). Mme BERNARD a pris contact avec certains d'entre eux pour en connaître les raisons.

Deux raisons apparaissent suite aux réponses obtenues :

- Une mauvaise interprétation sur le nombre de classes à accueillir en même temps. Ils ont compris qu'ils devaient recevoir 9 classes dans le même séjour.

- Les prestataires ont reporté un grand nombre de séjours qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020 et 2021 et ils n'ont pas de créneaux pour les mois de mai et juin 2022.

Mme BERNARD a donc relancé une publication avec les modifications suivantes :

- 1 Mise à jour et précisions des effectifs des classes
- 2 Modification pour éviter le malentendu et expliquer que les écoles ne devaient pas nécessairement partir en même temps
- 3 Elargissement de la période à avril, mai et juin 2022

Mme BERNARD attend de savoir par les services de GPSO à quelle date les candidats pourront y répondre au minimum.